**DOCUMENT EXPLICATIF DU KIT REFUS LINKY**

 Les documents suivants sont proposés pour vous aider dans vos démarches. Dans un premier temps notifier votre refus à Enedis (en utilisant les docs 1, 2 ,3 ou 4 suivant votre situation) et à votre Maire (en utilisant le doc 5). Tous vos envois doivent être faits en **recommandé avec Accusé de Réception. Veillez aussi à coller sur votre compteur les copies de vos courriers.**

Le refus du linky appartient à l'abonné que **vous soyez** **locataire ou propriétaire** (en maison, copropriété, HLM).

Adresse d'Enedis, (direction régionnale) **:**

 ***Monsieur le Directeur d'Enedis***

 ***11, rue Félix Esclangon BP 35***

 ***38040 Grenoble cedex***

Si vous relevez d’une **régie locale**, vous adressez votre refus **au siège de votre régie** et non pas à Enedis : Régie de Bonneville, Régie de Seyssel, Régie de Thônes …

**DOC 1** pour notifier votre refus **quand le compteur est accessible depuis la voie publique.**

**DOC 2** pour notifier votre refus **quand le compteur est situé dans la propriété privée.**

**DOC 3** pour notifier votre refus **dans le cas d'une copropriété.**

**DOC 4** pour notifier votre refus e**n cas de nouveau raccordement.**

**DOC 5** pour notifier votre refus, **courrier spécifique pour le Maire.**

***Précision :* le refus est beaucoup plus difficile pour les personnes qui** ont leur compteur installé à l’extérieur de leur propriété. Nous assistons à des poses forcées malgré l’affichage sur le compteur des copies des lettres de refus du nouveau compteur Linky. Il semblerait important d’être présent le jour annoncé de la pose, et **d’affirmer oralement votre refus catégorique** de changer de compteur (ne pas céder aux pressions des sous-traitant poseurs qui utilisent des arguments pour faire peur comme coupure d’électricité, amendes…)

**DOC 6** pour réaffirmer votre refus après réponse d’Enedis à votre premier courrier notifiant votre refus.

**DOC 7** pour une possible action en justice avec **Maitre Raffin, avocat au barreau de Lyon.**

**DOC 8** pour refuser les nouvelles conditions générales de vente si cela vous est proposé.

**DOC 9**  pour répondre aux éventuelles menaces d'Enedis après barricadage de votre compteur.

**DOC 10** pour lancer unepétition, moyen le plus efficace pour sensibiliser les conseils municipaux. Premier modèle.

**DOC 11** pour lancer unepétition, moyen le plus efficace pour sensibiliser les conseils municipaux. Deuxième modèle.

***Précision :***Pour les copropriétés, le refus des compteurs Linky voté en AG est complémentaire au refus individuel et important. Car ce refus portera sur les parties communes et sur les parties privatives de la copropriété. Ce refus est nécessaire pour éviter le rayonnement des radiofréquences dans la copropriété.

**DOC 12** pour demander le refus en AG de copropriété, demande faite le conseil syndical (a) ou par un copropriétaire (b). (Modèle selon le site [santepublique-editions.fr](http://www.santepublique-editions.fr/))

**DOC 13**pour demander à Enedis de repousser ou retarder la pose des compteurs dans l’attente de la tenue de l’AG de la copropriété lorsque la date de l’AG est postérieure au planning de pose.

**DOC 14**pour informer les habitants d’une copropriété, coupon réponse à distribuer dans les boites aux lettres.

***Précision :***[Pour connaitre le planning de pose, site web ‘](https://espace-client-particuliers.enedis.fr/web/espace-particuliers/carte-de-deploiement)Enedis bientôt chez vous’ ou <https://espace-client-particuliers.enedis.fr/web/espace-particuliers/carte-de-deploiement>

Le sous-traitant Enedis à Annecy est MyfowoFeedback, Tél. 04 88 60 02 61.

**Pour obtenir ce kit, nous écrire :** stoplinky74annecy@protonmail.com